

COMITE REGIONAL DE CYCLISME DE LA REUNION



PORT PEDALES ASSOCIATION

3, Lot. Hubert De Lisle
97460 SAINT-PAUL
GSM. 0692.85.02.79 – FAX. 0262.45.22.55



REGLEMENT PARTICULIER

«GRAND PRIX DU CONSEIL GENERAL » P.P.A.

Dimanche 09 août 2009

CIRCUIT : ZAC 2000 Le Port : 2 km 300

Départ : Avenue Théodore Drouhet, à droite rue Claude Chappe, à droite rue Gustave Eiffel, à droite rue Charles DARWIN, à droite avenue Théodore Drouhet.

Arrivée : Avenue Théodore Drouhet

CATEGORIES ET HORAIRES :

08 h 00	Pass Cyclisme cadet :	1 h 00	+ 2 tours
09 h 15	Minimes / Féminine :	0 h 45 min	+ 2 tours
10 h 15	Cat. 1/2/3 Senior, Espoir, Junior.	1 h 45 min	+ 2 tours

Arrêt de l'émarginement 15 minutes avant chaque départ.

DEPANNAGE : Sur tout le circuit à droite de la chaussée.

RAVITAILLEMENT : Autorisé pour les Cat. 1/2/3 Senior, Espoir, Junior de la 45^{ème} minutes jusqu'à 5 tours de l'arrivée.

COURSE EN CIRCUIT : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les commissaires de course.

SECURITE : Médecin Dr BRET, Ambulance Bidois. Signaleur à chaque carrefour.

PRIX AUX COUREURS : Selon la grille du Comité Régional.

RECOMPENSES : Les Trois premiers de chaque catégorie seront récompensés sauf pour les Vétérans et les Espoirs que le premier.

COMMISSAIRES : Messieurs GONNEAU Jean-Denis, MAREUX Alix, Anthony CHEFIARE, GOULJAR Eddy, Madame MASCAREL Marie Annick.

DELEGUE FEDERAL : Monsieur NATIVEL François.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.